



DEPARTEMENT DE LA NIEVRE  
COMMUNE D'ANNAY

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2026

A 18H30 HEURES SALLE PARDIEU

Nombre de membres

**Afférents au conseil Municipal : 8**

**En exercice : 8**

**Présents : 7**

Vote

**Votants : 8**

**Dont procuration : 1**

**Pour : 8**

**Contre :**

**Abstention**

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de juin à 18 heures 30. Le conseil Municipal de la commune d'ANNAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric Castille, Maire.

Etaient présents : Mrs : Éric Castille, Yoann Rousseau, Serge Havard, Thierry Bardez

Mmes : Gwenaëla Pacheu, Patricia Gomez, Florence Castille

Procurations : Marc Rousselot (Pouvoir à Éric Castille)

Etaient excusés :

Secrétaire de séance : Mme Gwenaëla Pacheu

Date de la convocation

Date d'affichage

**Le mardi 2 juin 2026**

Objet

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC (RODP)  
ENEDIS 2026**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le décret relatif aux redevances dues aux communes pour l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité,

Numéro de la délibération

**057-2026**

Considérant que la commune peut percevoir une redevance pour l'occupation du domaine public communal par les ouvrages exploités par ENEDIS,

Considérant que pour les communes dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants, le montant de la redevance est calculé conformément aux dispositions réglementaires en vigueur,

Considérant que pour l'année 2026, le montant de la redevance s'élève à 244,54 euros,

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture le :

**Le jeudi 11 juin 2026**

**Après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE :**

- D'approuver le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public due par ENEDIS pour l'année 2026, fixé à 244,54 euros
- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant

Publication faite le :

**Le jeudi 11 juin 2026**

Pour extrait conforme

Signature du secrétaire de séance

Gwenaëla Pacheu

Signature du Maire

Éric CASTILLE



\_\_\_\_\_ Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.